

**Le 17 novembre 2017**

[Traduction]

### **Soins de santé**

**M. Higgs** : Je veux d'abord revenir un peu sur des questions que j'ai posées ces deux ou trois dernières semaines et voir si nous pouvons finalement obtenir des précisions. Voilà peut-être une occasion pour le premier ministre de prendre un engagement. Je vais reprendre la discussion là où nous étions rendus au sujet de... Le premier ministre réagissait à beaucoup de questions hier, du moins prenait-il la parole ; c'était donc un plus. Il ne répondait pas aux questions, mais il était ici et était de la partie.

Aujourd'hui, j'aimerais donner au premier ministre une autre occasion, une dernière occasion, de prendre la parole pour mettre en veilleuse le Programme extra-mural et de la soumettre à la population en 2018. Nous voulons un Programme extra-mural qui est conçu au Nouveau-Brunswick et qui demeurera au Nouveau-Brunswick. Ce sont les membres du personnel infirmier et les personnes qui fournissent les services qui réussissent très bien depuis si longtemps. Nous voulons nous assurer que les bonnes mesures sont prises et que la population comprend l'entente. Le premier ministre n'a pas permis la communication des détails, et nous n'avons vraiment aucun détail indiquant à quoi il faut nous attendre, et j'aimerais obtenir une réponse. Le premier ministre marquera-t-il un temps d'arrêt à cet égard jusqu'aux élections de 2018? Merci.

[Original]

**L'hon. M. Bourque** : C'est toujours un plaisir pour moi de me lever pour parler de ce merveilleux partenariat que nous avons établi avec Medavie. En effet, je suis complètement d'accord avec ce que dit le chef de l'opposition ; nous sommes d'ailleurs en train de présenter une solution faite ici, au Nouveau-Brunswick, par une compagnie néo-brunswickoise. Medavie est un organisme sans but lucratif qui a démontré son expertise dans le domaine des soins de santé à domicile. Donc, à cet égard, nous faisons exactement ce qu'il faut pour répondre aux doléances de l'opposition.

C'est pour cette raison que, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, non seulement les services ne changeront pas — ils demeureront les mêmes — mais ils seront éventuellement améliorés. En effet, plus de visites seront faites aux domiciles des patients du Programme extra-mural, nous verrons moins de visites dans les salles d'urgence et, ce qui est le plus important, nous allons maintenir le haut niveau de qualité de soins de santé à domicile offerts aux gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

**M. Higgs** : Il n'est pas surprenant que le ministre de la Santé réponde à la question.



« Éventuellement améliorés » est un choix de mots intéressant — « éventuellement améliorés ». Chaque fois que l'on négocie réellement un contrat ou que l'on signe une entente, des échéanciers clairs sont établis en ce qui concerne les changements ou améliorations à y apporter. Voilà l'objet de nos questions. Nous n'arrivons pas à savoir quels sont les échéanciers. Nous n'arrivons pas à cerner les détails des objectifs laxistes qui ont été établis — c'est-à-dire s'ils constituent un programme de primes ou non, s'ils font partie du contrat ou non. Maintenant, on nous dit « éventuellement améliorés ». Voici la question que j'aimerais poser au ministre de la Santé : Que signifie « éventuellement améliorés » exactement, et quelle est la durée d'« éventuellement »?

[Original]

**L'hon. M. Bourque** : J'adore les questions du chef de l'opposition, parce qu'elles me permettent, encore une fois, de démontrer que, effectivement... Étant donné que cette entente va commencer le 1<sup>er</sup> janvier, le chef de l'opposition s'attend-il à ce que tout change du jour au lendemain? Ce ne serait pas responsable de procéder de cette façon. Il est sage de commencer de façon graduelle, et ce, en collaborant avec les employés sur le terrain. Ce sont les gens sur le terrain qui savent comment se passent les choses dans le programme, et c'est avec eux que Medavie et le ministère de la Santé vont collaborer pour s'assurer que cette transition se fait d'une façon efficace, sans absolument compromettre le haut niveau de qualité des soins de santé à domicile. Je peux vous dire que nous avons des indicateurs de rendement clés et que ce sera un plaisir pour moi de les énumérer de nouveau pour indiquer que, effectivement, nous allons avoir des résultats probants.

[Traduction]

**M. Higgs** : Il est clair que le gouvernement actuel a fait preuve d'inexpérience à maintes reprises en matière de négociation. Les contrats se sont succédé et ont fait l'objet non pas de négociations, mais plutôt de capitulation. C'est dans ce contexte que nous avons vu les marchés se succéder. Maintenant, on nous dit : Eh bien, la situation va s'améliorer ; nous ne savons simplement pas à quel moment ; eh bien, éventuellement.

Quelle est la définition d'« éventuellement »?

Je crois que les gens de la province, le personnel infirmier des services extra-muraux et les autres employés de la fonction publique savent ce qui peut changer. Ils savent quelles améliorations peuvent être apportées et veulent avoir la possibilité de s'exprimer sur la question. Ils ne semblent pas en avoir eu la possibilité dans ce cas-ci. Ils ne semblent pas avoir été consultés à cet égard, mais le tout est secret. Le tout est secret. Nous ne connaissons pas les échéanciers. Nous ne connaissons pas les engagements. Nous ne savons pas en quoi consiste le contrat. Nous ne savons pas s'il y a un programme de primes ou si le contrat prévoit des clauses en cas de non-respect des normes de rendement — des normes de rendement établies par la même compagnie qui mettra le programme en place.



J'aimerais poser de nouveau la question suivante au ministre : Quels sont les échéanciers?  
« Éventuellement » ne suffit pas. Merci.

**L'hon. M. Bourque** : J'ai le plaisir de prendre la parole et de rappeler à l'opposition nos indicateurs clés de rendement, comme je l'ai fait pendant de nombreuses heures en comité et à maintes reprises pendant la période des questions. Ces indicateurs sont liés à des pénalités selon lesquelles Medavie ne recevra pas de prime si elle n'atteint pas les objectifs liés aux indicateurs suivants : une augmentation de 15 % du nombre de visites aux patients des services extra-muraux ; une diminution de 15 % des visites dans les salles d'urgence par les patients des services extra-muraux ; le maintien du niveau de satisfaction à plus de 95 % ; une réduction ramenant de trois jours à un jour le délai entre l'aiguillage, par les médecins et le personnel infirmier praticien, et la première intervention ; une augmentation de 20 % du nombre d'aiguillages, par les médecins et le personnel infirmier praticien, au Programme extra-mural. Il s'agit d'indicateurs précis qui sont liés à des sanctions pécuniaires.

### Impôt foncier

**M. Higgs** : Il s'agit de sanctions pécuniaires qui sont distinctes du contrat.

Parlons de la question qui nous occupe aujourd'hui et de ce qui est à prévoir au cours des prochaines semaines. Le premier ministre veut-il réagir à la une du *Telegraph-Journal* d'aujourd'hui, qui est intitulée : Des courriels lient le premier ministre au fiasco de l'impôt? Nous avons déjà vu les diapositives PowerPoint de Services Nouveau-Brunswick qui montrent que le premier ministre a ordonné l'accélération du processus. Maintenant, nous avons encore plus de renseignements indiquant que c'est le premier ministre qui a tout commencé :

*« Nous avons mis le premier ministre au courant de la modernisation vendredi dernier » [...] dans un courriel daté du 10 mai 2016. « Il a ensuite demandé d'accélérer la mise en œuvre de l'initiative. »*

*Un autre courriel [...] du 20 mai 2016 indique la même chose.*

*« Nous sommes sur le point d'accélérer encore la cadence en matière de modernisation [...] L'ordre vient directement du premier ministre. » [Traduction.]*

Le premier ministre aimerait-il tout dévoiler aujourd'hui sur sa participation dans le fiasco de l'impôt?

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Comme je l'ai dit et répété à de nombreuses occasions, nous sommes déterminés à rétablir la confiance de la population ou du public à l'égard du processus d'évaluation foncière. Nous avons pris des mesures et nous allons continuer à le faire.



Oui, la semaine prochaine, nous recevrons le rapport de la vérificatrice générale. Nous attendons ce rapport avec impatience et nous allons donner suite aux recommandations de la vérificatrice générale.

Cela étant dit, ce n'est pas ce qu'a fait le chef de l'opposition lorsqu'il était ministre des Finances. Pendant son mandat, il y a eu à peu près 35 000 erreurs sur environ 158 000 évaluations, ce qui donne un taux d'erreur d'approximativement 22 %. Ce qu'avait à dire l'actuel chef de l'opposition, à ce moment-là, à titre de ministre des Finances, c'était que le système était juste et équitable. Nous ne croyons pas qu'une seule erreur donne un système juste et équitable.

[Traduction]

**M. Higgs** : Comme pour toute statistique que fournit le gouvernement actuel, il faut tout remettre en question. Savez-vous quoi? Je n'étais pas premier ministre. J'ai des questions pour le premier ministre et j'ai des questions concernant le premier ministre, qui refuse d'y répondre au cours de son propre mandat. Il aime parler du passé. Il aime parler de l'histoire, mais il refuse de répondre aux questions au cours de son propre mandat. Ce n'est pas la semaine prochaine qu'il faut mettre cartes sur table. Il faut mettre cartes sur table maintenant. Nous avons maintenant de nouveaux renseignements. L'occasion se présente maintenant.

Ce n'est pas tout :

*Un courriel envoyé aux employés le 7 juin 2016 par [...] le gestionnaire du bureau de Services Nouveau-Brunswick à Richibucto fait état d'une réunion tenue par [...] le directeur des activités régionales de la société de la Couronne, lors de laquelle le nom du premier ministre a été mentionné.*

*Comme [...] l'a mentionné à notre dernière réunion du personnel, notre premier ministre adhère à la stratégie de modernisation de notre direction et il nous a en fait donné le mandat d'accélérer le processus afin que nous puissions atteindre l'objectif plus rapidement [Traduction]*

« Accélérer le processus afin que nous puissions atteindre l'objectif plus rapidement » — le premier ministre nie-t-il qu'il s'agit là d'un compte rendu fidèle de sa directive enjoignant à Services Nouveau-Brunswick d'accélérer le processus?

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Je vois la joie des parlementaires du côté de l'opposition de me voir répondre à la question et j'apprécie beaucoup leurs commentaires.

Cela étant dit, je suis étonné. Vous savez, il existe une certaine procédure. La vérificatrice générale a fait une enquête au cours des six derniers mois et elle va nous présenter un rapport



indépendant et objectif. Évidemment, ce rapport sera beaucoup plus objectif que ce qu'est en train de dire le chef de l'opposition, qui tente d'inventer une histoire à sa manière. Il a dit ce qui suit :

[Traduction]

« Il faut mettre cartes sur table maintenant. »

[Original]

Je suis d'accord avec lui.

[Traduction]

« Il faut mettre cartes sur table maintenant. »

[Original]

Le chef de l'opposition va-t-il enfin nous dire quelle a été son implication dans le dossier de Canaport LNG? Il semble nous dire qu'il n'était pas été impliqué et qu'il n'a pas fait la promotion de cette fameuse transaction fiscale, alors que nous avons des preuves du contraire.

[Traduction]

Il faut mettre cartes sur table maintenant.

**M. Higgs :** À la même date l'année prochaine, le député d'en face aura peut-être l'occasion de prendre la parole et de poser des questions. Pour l'instant, c'est notre rôle ; nous continuerons donc à poser des questions.

Pardonnez-moi de ne pas accepter l'argument des gens d'en face selon lequel ils attendent les recommandations de la vérificatrice générale pour pouvoir respecter chacune d'entre elles. Je ne me rappelle pas que ce soit la pratique établie. En fait, c'est tout le contraire. Les rapports sont mis sur les tablettes, rangés dans un tiroir et considérés plus tard ou jamais, à moins d'être mentionnés.

*Selon une présentation PowerPoint non datée qui était aussi comprise dans les documents, durant la Semaine de l'innovation, le premier ministre a assisté à une démonstration de pictométrie à l'occasion de la journée portes ouvertes du laboratoire numérique nb+ — il a été très impressionné — et il veut que nous accélérions la modernisation!* [Traduction]

« Accélérions » — que le premier ministre veuille mettre cartes sur table ou non, nous en sommes au point où il n'a pas le choix. C'est effectivement l'occasion pour le premier ministre



de prendre la parole, de rendre des comptes, de faire preuve de transparence et d'assumer la responsabilité de la situation qu'il a créée.

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous attendons avec impatience le rapport de la vérificatrice générale. Toutefois, j'aimerais préciser que, dans sa réponse à ma question, le chef de l'opposition a jeté la responsabilité sur son ancien patron, soit l'ancien premier ministre Alward.

Cela étant dit, le présent chef de l'opposition était bel et bien ministre des Finances au sein du gouvernement Alward, lorsque le déficit pour 2012-2013 a été de 533 millions de dollars. En 2013-2014, il s'agissait de 600 millions de dollars. Au cours de trois années, on a connu une décroissance économique — et je dis bien décroissance —, ce qui veut dire du négatif.

Pendant ce temps, le présent chef de l'opposition ne répond toujours pas à la fameuse question : Quelle a été son implication dans la transaction fiscale pour Canaport LNG? Nous attendons toujours qu'il prenne ses responsabilités et qu'il cesse de jeter le blâme sur le dos de son ancien premier ministre.

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé.

**M. Higgs** : Eh bien, ça continue. Combien y a-t-il d'exemples où le premier ministre actuel tourne le dos au Nouveau-Brunswick pour rester dans les bonnes grâces de Justin Trudeau, de Bill Morneau et du gouvernement fédéral? Considérons le refus du premier ministre de prendre position sur la rafle fiscale aux dépens des petites entreprises que le gouvernement fédéral a essayé d'imposer à tous les gens et à toutes les entreprises de la province. Je sais que le premier ministre ne s'intéresse pas vraiment aux entreprises privées de la province.

Le silence du premier ministre montre encore une fois qu'il a abandonné les gens du Nouveau-Brunswick et ses homologues provinciaux pour se ranger du côté d'Ottawa à l'égard des transferts fédéraux relatifs à la santé, de la taxe sur le carbone et de la marijuana. La liste est longue. Pourquoi le premier ministre refuse-t-il de défendre les intérêts du Nouveau-Brunswick? Pourquoi n'a-t-il pas défendu les intérêts des agriculteurs, des professionnels, des médecins et des propriétaires de petites entreprises relativement à l'entente fiscale? Le premier ministre a gardé le silence au sujet de toutes ces questions. Nous sommes aux prises avec une certaine situation. Le premier ministre n'a pas gardé le silence lorsque tous les courriels circulaient et qu'il voulait un programme accéléré, mais il garde certainement le silence au sujet de la prise de responsabilité. Il s'agissait probablement d'un autre membre du personnel, mais il semble que beaucoup de membres du personnel tiennent le même discours : Le premier ministre a ordonné un processus accéléré...



**Le président** : Le temps est écoulé.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Avant de débiter, je veux remercier mes collègues de la province de Québec qui sont ici. J'imagine que c'est toujours plus amusant de surveiller la période de questions d'une autre province que la nôtre. Nous apprécions votre présence.

Cela dit, nous sommes très fiers de travailler avec le gouvernement fédéral de Justin Trudeau. Nous en sommes fiers, parce que nous visons les mêmes objectifs : Investir pour aider la classe moyenne et les gens qui travaillent fort pour joindre les deux bouts et travailler fort pour investir dans nos infrastructures afin de créer des emplois.

Nous travaillons fort avec le gouvernement Trudeau pour nous assurer que nous allons aider les personnes qui ont des défis en matière de santé mentale ou de dépendances. Nous travaillons fort avec le gouvernement Trudeau pour investir dans nos jeunes, nous assurant ainsi qu'ils recevront les soins qu'ils méritent. Nous allons investir avec le gouvernement Trudeau dans les soins à domicile pour aider nos personnes âgées à recevoir le soutien dont elles ont besoin. Nous allons continuer à travailler avec le gouvernement Trudeau pour créer des emplois et faire croître notre économie.

[Traduction]

**M. Higgs** : Voilà qui est très intéressant. Le seul moment où le premier ministre prend la parole, c'est pour défendre le premier ministre Justin Trudeau. Fait intéressant, peu importe ce qu'il dit ou ce qu'il fait, qu'il soit question de M. Morneau ou de Justin Trudeau, le premier ministre prend la parole pour se porter à la défense. Voilà la question. Voilà le noeud de la question.

Maintenant que le premier ministre est debout et qu'il a l'occasion d'assumer la responsabilité, qu'il l'assume avant d'être contraint de le faire. Je ne sais pas, il pourrait assumer la responsabilité de tous les courriels qui ont circulé et qui disent tous la même chose. Aucun courriel n'est contradictoire. Les courriels disent la même chose. Pendant combien de temps le premier ministre peut-il nier la réalité? C'est maintenant l'occasion d'agir. Que le premier ministre se lève et dise : Oui, j'ai fait une erreur ; j'ai ordonné l'adoption accélérée d'un système ; je ne savais pas vraiment ce que cela signifiait ; je le sais maintenant et je ne le referai plus. Ce serait un bon début. Le premier ministre agira-t-il ainsi? Merci beaucoup.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je pense que c'est très connu à l'Assemblée législative qu'un rapport est en train d'être rédigé et qu'il sera publié très bientôt par la vérificatrice générale. En tant que province, ce rapport va nous aider à savoir ce qui est arrivé aux évaluations foncières cette année. De plus, ce rapport va nous aider à corriger les problèmes dans le système d'évaluation



foncière, qui, malheureusement, a créé des milliers et des milliers d'erreurs chaque année depuis 2011.

Alors, je peux dire aux gens du Nouveau-Brunswick et au chef de l'opposition que nous allons prendre ce rapport très au sérieux. Nous allons nous assurer de faire tout ce qui est possible pour corriger la situation. Oui, nous allons savoir une fois pour toutes ce qui est arrivé cette année aux évaluations foncières, et, dans quelques jours, tout sera rendu public par la vérificatrice générale.

[Traduction]

**M. Higgs** : Dans l'histoire de la province, il n'y a jamais eu de fiasco des évaluations foncières comme celui-ci, au cours du mandat du gouvernement actuel — jamais dans l'histoire de la province. Les parlementaires du côté du gouvernement peuvent détourner le débat et dire ce qu'ils veulent, mais il s'agit d'une première dans la province. Je n'ai jamais reçu autant de courriels au sujet d'une situation et vu tant de personnes qui sont si offusquées par le fait que le premier ministre n'assume pas la responsabilité et ne rend pas de comptes qu'elles sont prêtes à se prononcer. Il nous faut davantage de personnes dans notre système qui sont prêtes à se prononcer, à se faire entendre et à participer au redressement et au rétablissement de la province.

Il nous faut davantage de personnes, mais il faut commencer par le Cabinet du premier ministre. Il faut commencer par la direction. Lorsque le premier ministre prendra la parole pour rendre des comptes et assumer la responsabilité, nous aurons alors un meilleur Nouveau-Brunswick. Il semble pourtant que cela ne sera pas possible, car le premier ministre continue de détourner le débat, de nier et de passer à d'autres sujets, mais il ne veut pas assumer la responsabilité. Encore une fois, le premier ministre assumera-t-il la responsabilité du fiasco qu'il a créé? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Je me rends compte que le chef de l'opposition veut marquer le plus de points politiques possible à cet égard. Je comprendrais la série de questions aujourd'hui si un rapport n'était pas en cours de rédaction, mais le fait est que la vérificatrice générale rédige un rapport et qu'elle examine les mêmes questions que pose le chef de l'opposition. Je pense que la vérificatrice générale n'exagère pas en demandant implicitement à tout le monde d'attendre quelques jours. Son rapport sera publié, les questions trouveront leur réponse et nous aurons finalement des propositions et des recommandations sur la façon de corriger une fois pour toutes le processus provincial d'évaluation foncière, lequel pose de nombreux problèmes depuis 2011.

Je demande au chef de l'opposition de prendre la parole et d'assumer la responsabilité de ses actes lorsqu'il a défendu et appuyé l'accord sur l'impôt foncier du terminal de GNL. Il a dit à l'Assemblée législative qu'il n'avait pas défendu et appuyé cet accord, mais nous avons la preuve du contraire.



## Industrie forestière

**M. Stewart** : Monsieur le président, je cite :

*14 mars 2014, CHIPMAN et DOAKTOWN, N.-B. : Aujourd'hui, à Chipman et Doaktown, J.D. Irving, Limited (JDI) a annoncé 38 millions \$ d'investissement visant à moderniser les scieries de l'entreprise à Chipman et Doaktown.*

Voici un extrait citant le maire de Doaktown :

*« Du village de Doaktown, JDI exploite la plus grande scierie de pin blanc du Canada atlantique, ce qui fait de lui notre employeur principal. Des forêts renouvelables et un investissement considérable dans une nouvelle usine sont synonymes de nouveaux emplois pour les ouvriers en construction et pour les exploitations forestières. C'est une excellente nouvelle pour les 24 entreprises de notre village qui fournissent cette usine, » a souligné le maire de Doaktown, Bev Gaston.*

Que fera le premier ministre pour que Doaktown obtienne sa nouvelle usine?

**L'hon. M. Doucet** : J'aimerais remercier le député d'en face pour la question. C'est très bien que nous commençons à parler de certaines des industries phares dans la province : la foresterie, la pêche et l'agriculture. Dans le secteur forestier, nous avons 22 000 personnes qui travaillent sur le terrain. Je dois vous dire qu'il y a beaucoup d'innovation dans le domaine. Le secteur forestier doit relever de nombreux défis, mais il nous offre également un grand nombre de possibilités. Il représente plus d'un milliard de dollars et sert à financer des services comme les soins de santé et l'éducation tout en créant beaucoup d'emplois.

Je pense que les arguments que fait valoir le député d'en face sont très importants. Toutefois, je pense qu'il faisait partie du gouvernement en 2014. Je pense qu'il faisait partie du gouvernement. Nous nous penchons sur la question, mais, dans le même ordre d'idées, les propos tenus par le député d'en face lorsqu'il s'est adressé aux médias étaient : Envoyons promener la compagnie. De ce côté-ci de la Chambre, nous établirons un dialogue. Nous prendrons le téléphone et parlerons. Je ne comprends pas ce...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Stewart** : Ce n'était pas une réponse, et la fierté n'a pas de prix. L'annonce faite hier par JDI au sujet de la scierie de Doaktown ramène au premier plan pour les gens de ma circonscription les publicités négatives des Libéraux. Le premier ministre a essayé de lier notre chef aux grandes entreprises même si c'est le premier ministre qui a payé une compagnie du New Jersey pour réduire de deux tiers l'évaluation du terminal de GNL de Canaport. C'est le premier ministre actuel qui a brisé sa promesse électorale à propos du plan d'aménagement forestier. Eh bien, quelle belle occasion pour le premier ministre de montrer qu'il n'est pas inséparable



des grandes entreprises, surtout de JDI. Le premier ministre interviendra-t-il fermement auprès du géant industriel pour que Doaktown, au Nouveau-Brunswick, obtienne sa nouvelle scierie?

**L'hon. M. Gallant** : L'occasion de parler de contraste se présente certainement, car c'est en fait le gouvernement du chef de l'opposition, lorsque ce dernier était ministre des Finances, qui a signé l'accord citant la conjoncture du marché comme l'un des facteurs permettant à l'entreprise de se retirer de certains des investissements. C'est en fait l'ancien gouvernement des parlementaires d'en face qui a signé cet accord avec la grande entreprise, ce qui a permis à celle-ci de faire l'annonce d'hier. Les gens d'en face peuvent essayer de détourner le débat et de blâmer les autres, mais ils doivent se regarder dans le miroir.

Entre-temps, c'est la deuxième fois en deux jours que les gens d'en face soulèvent la question de l'allègement fiscal accordé au terminal de GNL par un gouvernement conservateur et annulé par notre gouvernement libéral. Puisque l'allègement a été annulé, le terminal de GNL paie davantage d'impôts et, puisque nous avons mis fin à l'accord, le terminal de GNL donne plus d'argent à la ville de Saint John. J'aimerais maintenant que le chef de l'opposition se lève, prenne les devants, assume la responsabilité et nous dise ce qu'il a fait pour défendre et appuyer cet accord.

**M. Stewart** : Je fais remarquer que tous les autres projets sont en cours — tous, sauf celui de Doaktown — et qu'un grand nombre d'entre eux sont achevés malgré les tarifs. Souvenons-nous qu'il s'agissait d'un projet de deux ou trois ans, et cela fera quatre ans en mars. Il n'y a aucune excuse quant aux tarifs et il n'y a aucune excuse quant à la conjoncture du marché. Tous les autres projets — la plupart d'entre eux — sont presque achevés. Une somme de 37 millions était prévue pour la scierie à Chipman et une somme de 15 millions pour Doaktown. Où sont les 15 millions? Souvenons-nous que JDI a reçu des tarifs beaucoup plus bas que n'importe qui d'autre dans notre province ; je vais donc poser la question de nouveau : Que fera le premier ministre du Nouveau-Brunswick pour que Doaktown obtienne sa nouvelle scierie?

**L'hon. M. Gallant** : L'une des mesures que nous ne prendrons pas sera de signer un accord comme celui que les parlementaires du côté de l'opposition ont signé lorsqu'ils formaient le gouvernement. Nous assumerons la responsabilité des contrats et des accords que nous signerons. Nous assumerons la responsabilité des contrats et des accords que nous défendrons et appuierons.

Je me demande si le chef de l'opposition se lèverait maintenant pour faire de même. Se lèvera-t-il pour peut-être expliquer l'accord qu'il a signé avec les grandes entreprises lorsqu'il faisait partie du gouvernement et dont parle le député d'en face? Se lèvera-t-il pour expliquer de quelle façon il a défendu et appuyé l'allègement fiscal accordé au terminal de GNL? Il a dit qu'il ne l'avait pas défendu et appuyé, mais nous avons des documents qui attestent tout le contraire. Nous lui donnerons certainement le bénéfice du doute. S'il veut expliquer en quoi les documents ne sont pas exacts, c'est bien, mais les gens du Nouveau-Brunswick méritent un



chef de l'opposition qui assume la responsabilité de ses actes dans de telles situations. C'est justement ce que j'invite le chef de l'opposition à faire.

**Le président :** Le temps est écoulé.

[Original]

### Conduite des parlementaires

**M. Coon :** Il y a plus d'un an, j'ai déposé une motion qui avait pour but de préciser les rôles et responsabilités des parlementaires et d'élaborer un code de conduite à leur intention. Ma motion a été adoptée à la Chambre et acheminée au Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée pour qu'il élabore une proposition pour étude. Ce comité ne s'est pas réuni. Le premier ministre va-t-il finir par demander au président du comité en question d'en convoquer les membres pour qu'ils se mettent enfin au travail?

[Traduction]

**L'hon. M. Doucet :** Écoutez, nous vous remercions des renseignements présentés aujourd'hui. Merci d'en faire part à la Chambre. Nous tenons certainement compte de tous ces renseignements. Nous sommes un gouvernement qui veut être aussi transparent que possible et rendre publics le plus de renseignements possible. Toutefois, dans le même ordre d'idées, nous regroupons tous les renseignements fournis par le chef du tiers parti dans la motion qu'il a déposée. En tant que gouvernement, nous travaillons parallèlement en ce sens. Tous nos ministres, le gouvernement et tous nos parlementaires travaillent à l'élaboration du code de conduite. Le député a fait valoir de très bons arguments dans le passé, et nous travaillerons à cette fin. Il s'agit d'une mesure à laquelle nous travaillerons en tant que gouvernement. La mesure nous tient vraiment à coeur.

**M. Coon :** La motion a été adoptée ; il s'agit donc d'une résolution de l'Assemblée législative. Les raisons pour lesquelles l'Assemblée devrait agir rapidement sont très claires. Dans son rapport sur Atcon, le commissaire aux conflits d'intérêts a recommandé, il y a des années, que la Chambre envisage l'adoption d'un code de conduite pour les parlementaires. Plus récemment, le député de Campbellton-Dalhousie s'est trouvé mêlé à un controversé conflit d'intérêts provoqué par le second emploi qu'il avait accepté en tant que lobbyiste. Si nous avions eu un code de conduite qu'il aurait pu consulter, le conflit d'intérêts ne serait peut-être pas survenu. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre quand le travail sera entrepris à l'égard du code de conduite des parlementaires?

**L'hon. M. Doucet :** Nous sommes vraiment reconnaissants au député de présenter les renseignements à la Chambre. En ce qui concerne ces renseignements, nous sommes à l'oeuvre en ce sens. Le travail est en cours. Nous espérons présenter une proposition pour en discuter à un moment donné. Néanmoins, comme je l'ai dit, nous voulons être aussi transparents que possible. Nous voulons que les renseignements soient du domaine public — tout ce que les



gens veulent savoir. Nous accordons de l'importance aux renseignements présentés par le député du tiers parti, et nous travaillerons assurément en ce sens. Le travail est en cours à l'heure qu'il est.

**M. Coon** : La résolution adoptée par la Chambre visait à ce qu'un comité permanent élabore une proposition pour que nous l'étudiions, et ce comité ne s'est pas réuni. Le 27 octobre, le gouvernement a en fait publié un communiqué dans lequel est énumérée une série d'initiatives qu'il a prises et qui, selon lui, favoriseraient la transparence et la reddition de comptes et amélioreraient le fonctionnement de l'Assemblée.

Parmi les initiatives énumérées, il y avait la création d'un comité parlementaire multipartite chargé de rédiger un code de conduite à l'intention des parlementaires. L'initiative ne s'est pourtant pas réalisée, même si la Chambre a adopté ma motion de résolution enjoignant au Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée de rédiger un projet de code de conduite aux fins d'étude par les parlementaires. Le gouvernement ne devrait pas s'attribuer le mérite du travail à venir. Quand le comité se mettra-t-il à la rédaction du code de conduite à l'intention des parlementaires?

**L'hon. M. Doucet** : Encore une fois, nous sommes reconnaissants au député d'avoir présenté les renseignements à la Chambre. Nous sommes sensibles au fait qu'il a présenté les renseignements dans le passé. Nous en tenons compte. Le travail est en cours en ce moment. Le travail est en cours. Nous soumettrons une proposition à un moment donné. Toutefois, le fait est que nous voulons être aussi transparents que possible et nous voulons que les renseignements soient du domaine public. Quant au député d'en face, nous lui sommes reconnaissants d'avoir abordé le sujet à la Chambre.

## Impôt foncier

**M. Higgs** : Je pense qu'une occasion se présente. Par rapport à l'année dernière, je me souviens d'avoir mis le premier ministre au défi de rencontrer les médias et de parler de divers sujets. En fin de compte, j'ai rencontré les médias et j'ai parlé de certains sujets, mais le premier ministre ne l'a pas fait. Une nouvelle occasion se présente maintenant à nous. Une occasion se présente à nous puisque le premier ministre refuse de parler de son rôle dans le scandale des évaluations foncières. Il refuse d'admettre la réalité des nombreux courriels soulignant le fait qu'il avait donné directement l'ordre d'accélérer le processus, ce qui a eu des répercussions qui n'ont jamais même été cernées ou mentionnées et dont le premier ministre ne s'est pas soucié.

Je mets le premier ministre au défi : Rencontrons-nous dans la rotonde et parlons aux médias. Je parlerai des sujets à propos desquels les journalistes voulaient me poser des questions et des sujets à propos desquels le premier ministre veut me poser des questions. Que le premier ministre se joigne à moi, puis il pourra parler des enjeux liés à l'impôt foncier. Je serai au rendez-vous, Monsieur le premier ministre. Le premier ministre y sera-t-il?



**L'hon. M. Gallant** : Bien que je sois reconnaissant au chef de l'opposition de son invitation à le rencontrer derrière le chêne de l'école...

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre. À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Je pense que le député devrait prendre la période des questions un peu plus au sérieux.

(Exclamation.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Gagetown-Petitcodiac.

**L'hon. M. Gallant** : Nous avons au Nouveau-Brunswick des personnes aux prises avec des défis. De nombreuses occasions se présentent à nous, en tant que province, et nous devons collaborer pour les saisir. Jour après jour, question après question, tout ce qui intéresse le chef de l'opposition, c'est de marquer des points politiques.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Le petit numéro du chef de l'opposition, avec sa dernière question, montre cela encore une fois. Je peux vous dire que, du côté du gouvernement, nous mettons tout en oeuvre pour améliorer l'éducation pour les enfants de notre province, pour qu'il y ait des services de garderie accessibles et abordables pour les familles de notre province, pour que les personnes âgées reçoivent chez elles l'aide et le soutien qu'il leur faut et pour que nous ayons des soins de santé de haute qualité et accessibles pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous concentrons nos efforts sur une croissance économique qui marche pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, améliorant ainsi leur qualité de vie.

**Le président** : Le temps prévu pour la période des questions est écoulé.

